

MOLENBEEK **INFO**

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean • Trimestriel • Avril à juin 2010 • Nouvelle formule

N°
32

SOUTIEN AUX SINISTRÉS D'HAÏTI

MOLENBEEK LA SOLIDAIRE

CPAS
AUX CÔTÉS
DES PLUS DEMUNIS

LOGEMENT
L'HOTEL SOCIAL
COMMUNAL



LE CHIFFRE

88.518

C'est le nombre d'habitants que comptait Molenbeek au 1er janvier 2010. A cette date, il y a 43.727 hommes et un peu plus de femmes avec 44.791 Molenbeekoises, soit 49,41 % d'hommes et 50,59% de femmes. Parmi les plus jeunes, les garçons âgés de 0 à 18 ans représentent 12.502 habitants pour 11.871 chez les filles du même âge, soit 24.373 de moins de 18 ans. Molenbeek-Saint-Jean se caractérise donc par l'importante jeunesse de sa population avec près d'un quart des habitants âgés de moins de 20 ans. Les hommes âgés de 18 à 66 ans représentent 26.995 habitants pour 26.475 chez les femmes. Soit au total : 53.470, donc plus de la moitié de la population totale actuelle. Les 66 - 108 ans complètent le tableau avec 4.230 hommes (dont 9 âgés de 96 à 102 ans) et 6.445 femmes (dont 93 dames âgées de 96 à 102 ans et 9 centenaires de 102 à 104 ans), soit 1/ 8ème de la population totale avec 10.675 seniors. Une population contrastée et en constante augmentation.

SOMMAIRE

EDITO DU BOURGMESTRE	3
A VIVRE	4 - 5
Budget 2010 : maîtrise des dépenses et réalisme	
Rénovation en profondeur de la chaussée de Gand	
Le monde à la carte au « Marmitime »	
Le sandwich s'invite au « Uns et aux Autres »	
FOCUS	6 - 7
CPAS DE MOLENBEEK : 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	
EN MOUVEMENT	8 - 10
Petite enfance : Molenbeek double les places en crèches	
Mobilité : déplacements plus doux	
Logement : l'hôtel social communal/La cellule Logement	
EN BREF	11
ECHOS DES ECOLES	12
Solidarité internationale : Molenbeek pour Haïti	
TRIBUNE POLITIQUE	13
LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES	14 - 15

5

QUESTIONS À... MEDINUIT ASBL

Initiative particulièrement originale, l'asbl « Médinuit » vous propose des soins médicaux près de chez vous. Visite des lieux et bilan avec le Docteur Patrick Bacart, responsable.

1. Pourquoi avoir créé « Médinuit » ?

Nous avons constaté que trop souvent, des gens se rendent aux urgences pour des problèmes mineurs qui peuvent se soigner ailleurs. Depuis notre ouverture, en mars 2005, « Médinuit » vise à revaloriser la médecine générale de proximité et se veut complémentaire au médecin de famille : quand ce dernier est absent ou en congé, nous sommes ouverts aux personnes en demande de soins.

2. Quels sont les types de soins proposés ?

Nous pratiquons divers examens de base, des sutures, etc. mais pas de soins curatifs ou préventifs qui restent à charge des médecins traitants. Au niveau des horaires, « Médinuit » accueille les gens la nuit, les week-ends et les jours fériés, et ce 365 jours par an. Autres avantages : nous sommes conventionnés et les consultations sont gratuites pour les personnes qui ont la carte médicale du CPAS.

3. Qui peut venir se faire soigner à Médinuit ?

Toute personne qui habite Molenbeek ou à proximité. A ce jour, près de 80% des gens qui viennent sont des Molenbeekois et 20% émargent au CPAS. Nous accueillons en moyenne 100 personnes par week-end. 60 médecins se succèdent pour assurer les gardes, tous font partie d'une association de médecins généralistes et ont leur propre cabinet de médecine générale. Nous collaborons surtout avec l'hôpital Brugmann, tout proche.

4. On a beaucoup parlé de la grippe A/H1 N1, participez-vous à la lutte contre ce type de maladies ?

Bien sûr. En cas d'épidémie, nous avons proposé à la commune de devenir le premier poste de soins, Molenbeek ne disposant pas d'hôpital sur son territoire. En octobre 2009, nous avons aussi convenu de devenir un complément au centre d'appels à

la population pour toutes questions concernant la grippe A / H1 N1. En semaine, les gens pourront nous contacter de 19 h 00 à 24 h 00 et de 8 h 00 à 24 h 00 le week-end.

5. Qui subventionne votre asbl ?

Depuis notre lancement, nous avons reçu une aide importante du Ministre de la Santé et des Ministres suivants. Nous remercions tout particulièrement le Bourgmestre, Philippe Moureaux, qui s'est personnellement impliqué pour faire aboutir notre projet et le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, également très dynamique.



MEDINUIT asbl :

Boulevard du Jubilé, 93
à 1080 Bruxelles.
Ouvert de 19 h 00 à 24 h 00
du lundi au vendredi
et de 8 h 00 à 24 h 00,
les week-ends et jours fériés.

- Tél. : 02 427 97 27
- Fax : 02 428 32 15
- E-mail : info@medinuit.be

VÉLOS À VENDRE AUX ENCHÈRES

Depuis plusieurs années, nos services de police ont retrouvé des vélos sur la voie publique. Comme ceux-ci n'ont pas été réclamés, notre commune en devient légalement propriétaire. Elle organisera une vente aux enchères pendant 2 jours. Ces vélos seront exposés au service de la Propreté publique (rue des Quatre-Vents 75) : les 21 et 27 avril, de 10 h 30 à 13 h 30. Vos offres de prix devront être rentrées à l'administration communale de Molenbeek pour le

30 avril au plus tard. Le Collège des Bourgmestre et Echevins retiendra l'offre la plus haute. Les vélos seront vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent, aucune réparation ne sera effectuée par les services communaux.

Renseignements : 0800 / 99 343 (Numéro gratuit - Propreté publique). Règlement concernant cette vente publique consultable sur internet : www.molenbeek.be - Cliquez sur Dernières nouvelles.

EDITO DU BOURGMESTRE

La conjoncture n'est pas au beau fixe. La crise financière et économique, corollaire d'une mondialisation ultralibérale incontrôlée, aura laissé des traces à tous les niveaux de pouvoirs, n'épargnant aucun secteur d'activités.

Conséquence au niveau communal : une diminution significative des recettes, notamment celles liées aux dividendes DEXIA lors même que nous devons répondre aux attentes et besoins d'une population de plus en plus nombreuse. Molenbeek compte 88.518 habitants au 1er janvier 2010, résultat d'un dynamisme démographique exceptionnel qui se traduit par une augmentation de 10 % en l'espace de cinq ans !

Partant, l'exercice budgétaire 2010 s'en trouve légèrement affecté. En équilibre ou en boni depuis sept années consécutives, les finances communales accusent pour la première fois un déficit. C'est une situation certes difficile mais au regard des réserves engrangées durant les exercices précédents grâce à une gestion saine, il y a tout lieu de croire que le résultat global 2010 sera satisfaisant.

Fidèles aux principes qui fondent notre credo social, nous sommes résolus à ne pas fléchir devant l'adversité. Les autorités communales ont à cœur de tout mettre en œuvre pour ne pas faire supporter les contrecoups de la crise sur nos concitoyens dont une bonne partie est déjà victime de la précarité. Notre politique aura comme fil conducteur de préserver l'ensemble des services offerts à la population

avec la même exigence de qualité et de proactivité qu'auparavant.

Gestion rigoureuse avec un effort important dans la limitation des dépenses de fonc-

Molenbeekois en ont fait une fois de plus, la démonstration en se mobilisant activement pour apporter leur soutien au peuple haïtien après la terrible épreuve qu'il a endurée suite



tionnement, poursuite des investissements consacrés aux investissements sociaux de base et des programmes de rénovation globale de nos quartiers, autant d'éléments qui nous paraissent essentiels pour maintenir le cap et assurer la pérennité des mécanismes de cohésion sociale et de solidarité qui caractérisent notre commune. La solidarité, les

au séisme ravageur du 12 janvier : quelque 30.000 € ont été récoltés en quelques jours.

Faire beaucoup avec peu, c'est tout le défi que nous sommes résolus à relever.

Le Bourgmestre,
Philippe MOUREAUX

MOLENBEEK INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean

Editeur responsable : Philippe Moureaux, Bourgmestre

Coordination générale : Isabelle Van Mechelen et Nour-Eddine Talaouanou

Rédaction (sauf pages 3 et 13) : Emmanuel Francaq

Traductions en néerlandais : Els Sarens

Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean : Rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Informations générales : 02 412 37 90 (Secrétariat communal)

Photos et illustrations : Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-Mobilité, Molenbeek Formation asbl – Héléne Tilly, Pierre Blondel, <http://www.bruxelles.be/artdet.cfm/4359>, http://www.hwva.nl/fietshangar/bookcms/cms/cms_module/index.php?obj_id=640, Onur Ates, Christelle Vanhulle, Emmanuel Francaq

Merci à Ismael Benaissa pour sa collaboration et son soutien technique

Le "Molenbeek Info" respecte l'environnement et est entièrement imprimé sur papier recyclé

Impression et mise en page du présent numéro : DB Print Belgium : 02 526 84 40

E-mail : info@dbprint.be – Site internet : www.dbprint.be





BUDGET 2010

MAITRISE DES DEPENSES ET REALISME

Le 25 février 2010, le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean a approuvé le budget 2010. Le contexte est, certes, difficile mais la Commune de Molenbeek-Saint-Jean n'entend pas faire subir les contrecoups de la crise économique et financière aux habitants. Etat des lieux et perspectives.

Pour la première fois depuis 7 ans, notre commune affiche un budget négatif avec un déficit de 1,7 millions € sur un budget total de 120 millions. Etant donné les retombées de la crise financière mondiale sur l'ensemble des secteurs, elle a dû, comme d'autres acteurs locaux, revoir ses dépenses à la baisse. Cette diminution des ressources s'explique principalement par une réduction de la contribution de l'Etat fédéral et une forte diminution des dividendes de DEXIA.

Gestion rigoureuse

Cela étant, le Bourgmestre Philippe Moureaux a rappelé, en séance publique du Conseil communal, la nécessité de poursuivre la gestion rigoureuse qui a caractérisé les exercices précédents et de continuer donc à gérer le budget en bon père de famille. A cet égard, en raison du boni accumulé les années précédentes, le résultat global 2010 sera positif. Il a aussi souligné l'effort remarquable fait par tous les services

pour limiter les dépenses de fonctionnement qui devraient ainsi diminuer de 8 %. Pour Patricia Vande Maele, Echevine des Finances, les pouvoirs publics doivent, vu la situation, maîtriser leurs dépenses tout en pérennisant les investissements principaux afin d'assurer une meilleure qualité de vie pour les Molenbeekois. Il n'y a donc pas lieu de pénaliser les habitants en augmentant la pression fiscale. Il n'y aura pas d'augmentation des taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques.

Moins de dépenses de fonctionnement et de personnel

Les dépenses de transfert obligatoires vers le CPAS et la dotation à la zone de police Bruxelles-Ouest augmentent de 5,5% pour le CPAS par rapport à 2009 et de 10% pour la zone de police. Avec l'augmentation constante de la population et, par conséquent des besoins à satisfaire, cette contribution pour la sécurité et l'action sociale dévolue au CPAS est néces-

saire. Cela sera compensé, en partie, par une diminution des dépenses de fonctionnement et de personnel. La volonté est, cependant, de surmonter les aléas liés à la conjoncture pour maintenir et renforcer les services offerts à la population et poursuivre la rénovation des quartiers. Il en sera ainsi des plans d'investissements en faveur des écoles, des crèches et de la sécurité. Aussi, la décision est de poursuivre la politique de rénovation de toutes les infrastructures scolaires (francophone et néerlandophone) afin de pouvoir répondre à une forte demande liée au boom démographique de notre commune. Il est prévu de procéder à l'extension de l'école Tamaris pour en augmenter la capacité d'accueil. Et pour l'ensemble des écoles, la rénovation de l'éclairage, des sanitaires, cours de récréation, des dispositifs de sécurité sera poursuivie. Et beaucoup d'écoles se verront affecter des locaux supplémentaires. Les autorités communales ont donc élaboré un projet de budget maîtrisé et réaliste malgré un contexte économique et social tendu.

TRAVAUX PUBLICS

RENOVATION EN PROFONDEUR DE LA CHAUSSEE DE GAND

Dans les prochains mois, de grands travaux vont se succéder dans la chaussée de Gand. Un important chantier piloté par la Région de Bruxelles-Capitale. Des travaux nécessaires dont devront s'accommoder les habitants de Molenbeek-Saint-Jean et de Berchem-Sainte-Agathe. Vue globale et calendrier des travaux.

L'objectif majeur de ces travaux vise à offrir une meilleure fluidité de trafic, une plus grande sécurité routière et à relooker la chaussée de Gand en vue de lui donner un aspect plus convivial. Ainsi, les sociétés Vivaqua, Sibelga et la STIB procéderont à d'importants travaux qui débiteront dans le tronçon compris entre l'avenue Brigade Piron et le boulevard Louis Mettwie. Ils se poursuivront ensuite jusqu'à la gare de Berchem-Sainte-Agathe, future gare RER. Pour limiter au maximum les nuisances auprès des habitants, les divers opérateurs ont coordonné leurs actions selon un calendrier précis. Premiers intervenants sur le terrain : **Vivaqua** et **Sibelga**. De **mars 2010 à mars 2011**, ils travailleront en sous-sol, notamment pour remplacer les conduites de gaz, les raccordements à l'égout

et les égouts eux-mêmes. Le but sera d'offrir un tout nouveau réseau de conduites, valable pour les 35 ans à venir. Ensuite, de **septembre à décembre 2010**, la **STIB** remplacera complètement les voies de circulation des trams dans la chaussée de Gand, à partir de l'avenue Brigade Piron jusqu'au boulevard Louis Mettwie. La société de transports en profitera aussi pour créer des sites propres et mettre les quais d'embarquement à niveau afin d'assurer une plus grande facilité d'embarquement des voyageurs. En 2011, la STIB s'occupera du tronçon entre le boulevard Mettwie et la rue Van Zande. En **fin de chantier**, ce sera au tour de **Bruxelles Mobilité** d'intervenir pour l'embellissement de l'espace public avec la rénovation des trottoirs,

de l'éclairage, la pose de plantations, de traversées, ... La durée totale des travaux, Berchem-Sainte-Agathe inclus, sera d'environ 3 ans (2010 à 2013). Dans les prochains mois, surveillez votre boîte aux lettres : via des flyers, notre commune, la STIB, Vivaqua, Sibelga et Bruxelles-Mobilité vous tiendront au courant de l'état d'avancement du chantier. Vous y trouverez les numéros utiles de contact ainsi qu'un numéro 0800 pour toutes questions urgentes.

Suivez les informations et évolutions du chantier sur le site internet communal : www.molenbeek.be et sur le site de Bruxelles-Mobilité : www.bruxellesmobilitie.irisnet.be

© Bruxelles-Mobilité - Mobiel Brussel



Exemple d'aménagement futur à la chaussée de Gand, en face du cimetière de Molenbeek : plateaux surélevés pour les trams de la STIB



Une nouvelle sandwicherie
au restaurant social
"Les Uns et les Autres"
(site AJJA)

CENTRE HISTORIQUE

LE SANDWICH S'INVITE AUX « UNS ET AUX AUTRES »

Depuis sa création en 2004, le restaurant social « Les Uns et les Autres » connaît un succès croissant. La variété de la nourriture et l'accueil convivial n'y sont sans doute pas étrangers. A partir de février 2010, un nouveau service traiteur et sandwiches vous est proposé.

Situé sur le site AJJA, entièrement rénové en 2007, le restaurant social participe à la dynamique de revitalisation du quartier : plats chauds à tarifs modérés, clientèle multiculturelle, ambiance sympa ; autant de raisons de découvrir ce lieu à vocation gastronomique. Notre objectif, c'est de manger sain et varié, précise André Vande Perre, coordinateur. En cela, la principale originalité de notre service traiteur / sandwicherie, c'est de vendre des produits qu'on ne trouve pas ailleurs : une variété de salades préparées ; des sandwiches qui font rêver au soleil méditerranéen (tomate, mozzarella, basilic, jambon fumé) ou encore à la France (brie, roquette, miel et noix) mais aussi des spécialités libanaises, des fruits bio et quelques produits Oxfam, issus du commerce équitable.

Pour rappel, le restaurant forme une équipe de 16 travailleurs (sous contrat article 60 et PTP : programme de transition profession-

le) afin de les insérer sur le marché de l'emploi. Ceux-ci travaillent dans des conditions réelles, apprenant le service en salle et le métier en cuisine. Cet endroit invite aussi au plaisir de la rencontre, dans le but de recréer du lien social, précise Olivia P'Tito, Administratrice-Déléguée.



A côté du resto, nous avons créé un petit jardin urbain où nous cultivons, avec le concours de plusieurs habitants, divers plantes et légumes qui sont utilisés dans des recettes servies à table. A consommer sans modération.

« Les Uns et les Autres » :

Rue du Comte de Flandre, 13. Tél. : 02 410 09 60 - Site : www.lesunsetlesautres.be
Restaurant ouvert du lundi au vendredi,
de 11 h 30 à 14 h.

Tarifs :

- « Les Uns » : CPAS + OMNIO 2,50 €
- Pensionnés, chômeurs, étudiants : 3,50 €
- « Les Autres » : 7 €
- Sandwiches et paninis : de 2 à 4 €
- Sur présentation de la carte de fidélité : 7^{ème} repas gratuit et 10^{ème} sandwich gratuit.
- Paiement cash et chèques-repas acceptés (pas de Bancontact).

- Salles pour réunions, conférences, ... sur réservation.
- Service traiteur sur commande jusqu'à 300 personnes (sur place ou en déplacement).
- Sandwicherie ouverte de 11 h 00 à 16h00
- Livraison sur commande de plateaux-lunch (réserver la veille).
- Livraisons et clients pressés : commande uniquement par fax : 02/410 92 14

QUARTIER MARITIME

LE MONDE A LA CARTE AU « MARMITIME »

Soucieuse de voir s'épanouir les habitants du quartier Maritime, notre commune soutient les projets de proximité comme le « Marmitime ». Ce nouveau café-resto a ouvert ses portes en février 2010, au cœur du CCM (Centre Communautaire Maritime). Mise en appétit.



C'est désormais dans un café-restaurant réaménagé que l'équipe du « Marmitime » vous accueille les jours de semaine. Tout est dans le nom, marmite renvoyant à la cuisine (une idée du bureau d'architectes « L'Escaut ») et Maritime pour le quartier. Roger, le chef et encadrant-cuisinier, vous propose des plats mitonnés « Cuisine du monde », aidé par Abdel-ilah, Flor, Aziz, Imad, commis de cuisine et de salle. Au menu : salades, soupes, quiches, ... et recettes proposées par les travailleurs et habitants. Toutes les cultures seront bienvenues, il y en aura pour tous les goûts et toutes les papilles gustatives.

Le Marmitime promet d'être une belle réussite puisqu'il est mené par MOFO (Molenbeek Formation), asbl qui possède 10 ans d'expérience en formation horeca dans le quartier avec le restaurant « AFT'heure » (AFT : atelier de formation par le travail). Depuis plusieurs années, ce resto connaît un beau succès. Notre projet s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et a été reconnu ILDE (initiative locale de développement de l'emploi), explique Vanessa Crasset, coordinatrice du Marmitime. Notre but, c'est de nous ouvrir sur le quartier, aux habitants, aux personnes qui fréquentent le CCM et aux entreprises locales, sous l'angle de la cohésion sociale et de la proximité.

De plus, le café-resto « Marmitime » permet à des jeunes Molenbeekois de 20 à 26 ans, habitant tous le quartier Maritime, d'apprendre le métier de commis de cuisine et de commis de salle. Engagés dans des contrats de transition professionnelle, ils se formeront pendant 2 ans et pourront ensuite valoriser l'expérience acquise auprès de futurs employeurs. Enfin, ce projet original bénéficie du soutien de la Mission locale pour l'Emploi de Molenbeek, de la commune et de ses services des projets subsidiés et propriétés communales ainsi que de subsides de la Région bruxelloise, de la COCOF et d'Actiris.

Café-Resto Marmitime :

rue Vandenboogaerde, 93 à 1080 Bruxelles.
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.
Tarifs : de 2 à 7 euros. • Tél. : 02 421 16 05



Le « Marmitime », un nouveau restaurant convivial qui a ouvert ses portes fin février 2010

Ça vous intéresse? On vous appelle!

A déposer sur place :

- Expo photos du Quartier Maritime
- Tél. : 02 410 09 60
- Petit concert de midi au Marmitime
- Tél. : 02 410 09 60
- Lire des journaux ou revues au Marmitime
- Tél. : 02 410 09 60
- Participer à un concours de dessin
- Tél. : 02 410 09 60
- Récit vivant de contes au Marmitime
- Tél. : 02 410 09 60
- Faire du jardinage au CCM
- Tél. : 02 410 09 60



CPAS DE MOLENBEEK ACCOMPAGNER LES PARENTS POUR AIDER LES ENFANTS

Notre CPAS (Centre public d'Action sociale) remplit de nombreuses missions en faveur des personnes les plus fragilisées. Le Centre molenbeekois poursuit son engagement envers la solidarité, la justice sociale et une meilleure inclusion de chacun, au travers de nouveaux projets originaux menés sous la houlette de Christian Magérus, Président du CPAS. Des initiatives intéressantes dans le contexte de 2010, désignée par l'Union européenne « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

En 2010, dans le cadre de l'année européenne, le CPAS molenbeekois a fait le choix de travailler autour de trois axes : le projet « Un Pont vers la citoyenneté » (médiation parent / école) ; les actions « Bien dans son assiette », « Concours T-shirts » et enfin, une deuxième « Journée Energie ». Dans le même temps, d'autres services se développent et répondent à de nouveaux besoins. Les défis à relever sont nombreux :

parentale, de l'engagement dans le suivi de la scolarisation des enfants. Par là, nous voulons vraiment briser l'image où les enfants sont condamnés à un avenir peu prometteur parce que leurs parents sont fragilisés et sont suivis par le CPAS, souligne M. Libert. Démarrage du projet pour la rentrée scolaire 2010 - 2011.

Des vecteurs de citoyenneté

Ensuite, dans le cadre de la campagne de communication « CPAS Unis », lancée par le Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la Pauvreté, le Centre molenbeekois organisera deux actions ludiques à destination de ses usagers :

- 1) une journée culinaire intitulée « Bien dans son assiette » qui visera à mieux se nourrir et à cuisiner sainement ;
- 2) un « Concours T-shirts », centré sur un thème social où le CPAS impliquera des usagers, par ailleurs artistes, dans la conception de T-shirt créatifs. Lancement de ces actions au deuxième semestre 2010. Ensuite, l'approche de l'été marquera le retour d'une grande « Journée Energie II » (lire encart ci-dessous).



Christian Magérus, Président du CPAS de Molenbeek, lors de la soirée de soutien à Haïti (lire page 12)

La pauvreté augmente et notre commune n'est pas épargnée. Dans ce contexte, certains parents molenbeekois, issus de milieux précarisés, éprouvent souvent des difficultés à suivre la scolarité de leurs enfants. A cela s'ajoutent des difficultés d'autorité des parents vis-à-vis de leurs enfants. A cet égard, ce sont surtout les parents qui ont un niveau de scolarisation faible qui sont les plus touchés. C'est pourquoi le CPAS a décidé de mettre un projet de médiation parent / école sur pied, explique Vincent Libert, responsable du Département stratégique. Notre rôle n'est pas d'éduquer les enfants à la place des parents mais plutôt de rapprocher ces derniers de l'école, au travers d'un projet où ils sont les acteurs principaux. Cela permettra aux parents d'acquérir des compétences et surtout d'aider leurs enfants à éviter les ruptures avec le milieu scolaire et à avancer ensemble vers la citoyenneté et l'inclusion sociale.

En parallèle, le CPAS organisera des groupes d'échanges autour des principes de la citoyenneté, de l'exercice responsable de l'autorité



Première « Journée de l'Energie » fin 2009. Prochaine journée : le 4 mai à la Fonderie

ENERGIE MIEUX CONSOMMER

Plus un jour ne passe sans que les médias n'évoquent le prix de l'énergie qui augmente et de ménages qui n'arrivent plus à payer leurs factures d'énergie. C'est pourquoi le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean a organisé, fin 2009, une « Journée Energie » qui a rencontré un vif succès. L'action s'est déroulée avec le concours de 14 partenaires locaux (commune, asbl, ...) et le soutien financier de la Politique des Grandes Villes.

Face à l'engouement du public, le CPAS proposera une « Journée Energie II ». Elle aura lieu le 4 mai 2010, de 10 à 16 heures, à la Fonderie (Rue Ransfort 27, 1080 Molenbeek-

Saint-Jean). Venez y découvrir le marché local de l'énergie représenté par divers stands d'information et ateliers ludiques. Vous pourrez y apprendre tous les trucs et astuces pour consommer moins d'énergie, savoir comment changer de fournisseur, ...

Enfin, ce sera l'occasion de participer à un ou plusieurs ateliers et peut-être de remporter l'un des nombreux kits énergétiques. L'entrée est gratuite, bienvenue à tous.

Informations complémentaires :
02 412 53 29 (M. Debruyne, coordinateur Agenda 21 au CPAS)



CPAS - EMPLOI / FORMATION

UN CERTIFICAT D'EXPERIENCES

Dans le cadre de sa politique d'insertion socioprofessionnelle, le CPAS va prochainement mettre en place deux projets importants : le facilitateur de projets et la validation des compétences.

En 2010, le Centre intensifiera ses actions en matière de réinsertion socioprofessionnelle, précise le responsable du Département stratégique. Chacune des antennes sociales du Centre sera renforcée par des facilitateurs de projets. Ils auront pour mission d'aider à formuler les initiatives de personnes devant justifier leur disponibilité au travail et ensuite, de les orienter vers le dispositif le plus adapté. Le CPAS orientera ses usagers vers des formations qualifiantes (avec un diplôme reconnu) ou les accompagnera directement dans la recherche d'emploi.

Mais il s'agit aussi de valider les savoir-faire. Dans la vie quotidienne, des gens acquièrent une série de compétences, par exemple en matière de peinture ou de carrosserie de voitures, poursuit le responsable. Nous allons donc les orienter vers des centres de validation de compétences où les personnes pourront valoriser leur savoir-faire acquis sans avoir suivi une formation et obtenir un titre de compétences.



Le projet « Démar-R-âges », une initiative particulièrement originale et utile



CPAS OCMW 1080

1080

Sint-Jans-Molenbeek-Saint-Jean

Rue Alphonse Vandenpeereboom 14 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Alphonse Vandenpeereboomstraat 14 - 1080 Sint-Jans-Molenbeek

Français
Nederlands

Le CPAS dispose d'un nouveau site internet consultable sur : www.cpas-molenbeek.be

Ces mesures concernent aussi les travailleurs dans le cadre de l'article 60 (personnes devant prêter un nombre de jours de travail pour ouvrir un droit aux allocations de chômage). Les nouveaux venus sur le marché de l'emploi pourront, en fin de contrat de travail, valoriser leurs nouvelles compétences acquises lors de leur expérience professionnelle avec le CPAS. Un « plus » à faire valoir dans le CV lors d'un entretien d'embauche.

Antenne sociale unique

Le CPAS propose également d'autres projets qui répondent à de nouveaux besoins. Ils rencontrent un large succès. Entre autres :

1. L'Antenne sociale unique « Gosselies » ouvrira prochainement ses portes à la mi-avril

2010, le long du canal, non loin de la Porte de Ninove, dans une « antenne sociale unique ». Le CPAS a décidé de décentraliser ses services pour se rapprocher de la population qui rencontre des difficultés spécifiques et habite de « l'autre côté du canal », dans le quartier Heyvaert, en lisière de Cureghem. La nouvelle antenne proposera un service social général, le facilitateur de projets individuels (lire plus haut) et tous les services du CPAS (médiation de dettes, permanence juridique, aide médicale urgente, etc.), en collaboration avec le réseau associatif local.

2. Le service de Repas à domicile, créé à la mi-septembre 2008 dans le cadre du service d'Aide à domicile, rencontre un large succès. Pour un prix tout à fait raisonnable (€ 6,50), les Molenbeekois peuvent se procurer des plats chauds. Ils sont servis à l'heure par une équipe de 2 personnes se déplaçant dans une camionnette spécialement équipée. Précisons que ces repas diététiques sont conçus en fonction des régimes et goûts de chacun (les diabétiques peuvent, par exemple, demander des repas sans sucre ajouté). En dehors du menu, il y a aussi, chaque semaine, un plat alternatif si vous ne désirez pas le plat principal. Précisons enfin que le paiement se fait par virement bancaire, à la réception de la facture mensuelle. Ce service s'adresse à tous les habitants, pas seulement aux bénéficiaires du CPAS. Numéro d'appel pour toute commande de repas à domicile : **02 / 481 99 86**

3. Début 2010, le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean a mis en ligne son nouveau site internet. Un bel outil consultable à l'adresse suivante : www.cpas-molenbeek.be

DEMAR-R-AGES APPEL A LA POPULATION

« Démar-R-âges » : lancée en 2008, cette initiative particulièrement originale a pour objectif de récupérer du mobilier usagé (par exemple, auprès de personnes âgées entrant en maison de repos). Une équipe du CPAS se charge, ensuite, de recycler les meubles (tri, réparation, rafraîchissement) pour les redistribuer chez d'autres usagers du CPAS, de jeunes couples par exemple.

Vous faites votre grand nettoyage de printemps et possédez des pièces de mobilier en BON ETAT (tables de salon, tables de nuit, commodes, ...) dont vous voulez vous débarrasser? Alors, contactez le **02/481 99 46** ou par mail : david.corbisier@publink.be (M. Corbisier, responsable technique ou Mme Lekale, assistante administrative). Le service Démar-R-âges se réserve toutefois le droit de refuser les objets en trop mauvais état.

PETITE ENFANCE

MOLENBEEK DOUBLE LES PLACES EN CRECHES

Molenbeek n'a pas attendu l'annonce du « boom » démographique par le Bureau du Plan pour programmer près de 300 nouvelles places d'accueil à l'attention des 0 à 3 ans. Celles-ci verront progressivement le jour dans les prochaines années. Aperçu de la situation et des projets.

La région bruxelloise et particulièrement les communes du centre, connaissent un développement de la population considérable : 25 000 nouveaux arrivés en 2009 contre 20 000 en 2008. Molenbeek-Saint-Jean n'est pas épargnée par le phénomène : en 3 ans (2006 - 2009), nous sommes passés de 80 000 à près de 90 000 habitants.

Dans dix ans, le Bureau estime que 9 000 enfants supplémentaires pourraient être en âge de fréquenter les crèches régionales. Soit une augmentation de 18,6 %. Or, déjà aujourd'hui, le manque de place est criant. Les 15 000 places existant à Bruxelles ne peuvent accueillir qu'un enfant sur trois. Le Gouvernement bruxellois, par la voix de son Ministre-Président Charles Picqué, souhaite que soient rapidement créées 5 000 nouvelles places d'ici 2014 (dont 2 000, cette année). Un sacré défi.

Ce défi, parmi beaucoup d'autres, le Collège molenbeekois le relève. Il existe actuellement 203 places dans la vingtaine de crèches communales existantes, tant francophones que néerlandophones. A ce réseau s'ajoute le préguardiennat qui, à la différence des crèches (0 à 36 mois), s'occupe des 18 à 36 mois. Citons encore la maison communale d'accueil de l'Enfance « Olina » - activement soutenue par Paulette Piquard, Echevine de la Démographie, de l'Action sociale et de l'Etat civil - également subsidiée par la commune et soutenue par la Mission locale pour l'Emploi. Enfin, la maison d'enfants « Actiris » est conçue pour recevoir les enfants de 0 à 3 ans pendant que leurs parents cherchent du travail. La commune de Molenbeek était parmi les premières communes à recourir à ce dispositif original.

Une politique concertée et cohérente

Précisons que ces crèches publiques sont agréées et subsidiées par l'ONE, Kind en Gezin, la Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission communautaire flamande), la commune de Molenbeek, la Cocof et la Région de Bruxelles-Capitale. Ces institutions assurent également leur bon fonctionnement au niveau du personnel, de l'organisation de la surveillance médicale, des formations continuées, ... Du côté des crèches privées (qui ne dépendent pas de la commune mais sont situées sur le territoire communal), on estime à environ 500 le nombre de places.

Selon l'Echevine de l'Action sociale, les 203 places actuelles sont loin d'être suffisantes. Heureusement, depuis le début des années 2000, nos autorités communales ont mis en route de nouveaux projets qui permettront de mieux répondre à la demande croissante. Ainsi, entre 2011 et 2015, il y aura 230 nouvelles places qui seront créées, essentiellement dans le cadre



Une nouvelle crèche prévue à la chaussée de Gand, 375 dans le cadre du contrat de quartier « Rives Ouest »

© Pierre Blondel

des projets subsidiés, via les contrats de quartier (CQ). Début 2011, on comptera 25 nouvelles places disponibles dans le projet « L 28 » du CQ Escaut/Meuse. Plus tard, 84 nouvelles places suivront dans le cadre du CQ Rives Ouest (48 dans une crèche francophone et 36 dans une néerlandophone) ; 76 via le CQ Cinéma Bellevue (48 francophone et 28 néerlandophone) et encore 36 dans une crèche francophone dans le CQ Ecluse Saint Lazare. Avec le soutien du Collège échevinal, l'Echevine prévoit encore de faire reconstruire le préguardiennat afin d'en augmenter la capacité d'accueil de 10 places.

A ces nouvelles places, il convient d'ajouter les 24 places de la Cité joyeuse et les 48 de la future crèche SEMA (Synergie Employeur - Maison d'Accueil, un cadre réunissant la commune et la Communauté française) ; soit 303 nouvelles places au total. D'ici 2012, la nouvelle crèche SEMA ouvrira ses portes au boulevard Léopold II. Là, 70% des places seront réservées aux enfants du personnel du Ministère de la Communauté française, 30% serviront comme places d'accueil communales. Plus tard, la crèche Reine Fabiola devrait aussi voir sa capacité d'accueil augmentée.

Bref, d'ici 2015, le nombre de places de crèches aura plus que doublé et passera de 203 à 506. Au travers d'une politique concertée et cohérente, nos élus locaux agissent au mieux pour répondre aux demandes de places de crèches sans cesse croissantes, tout en faisant face à d'autres défis en matière de logement, d'équipements collectifs, d'infrastructures scolaires, etc.

LE MAMMOTEST CONTRE LE CANCER DU SEIN

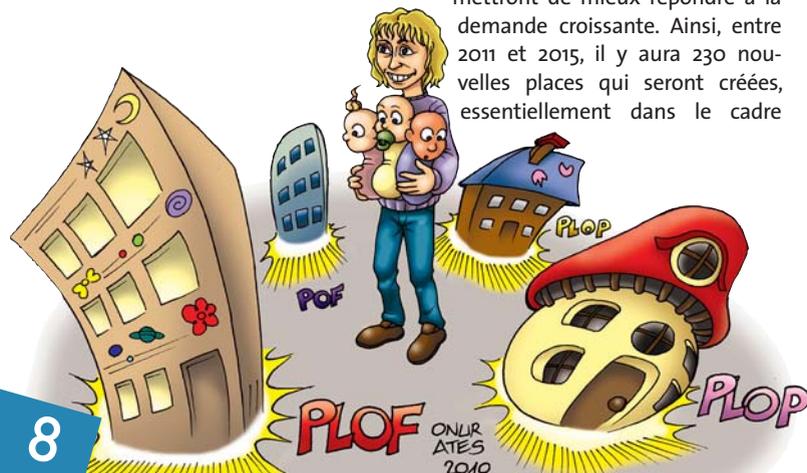
Le cancer du sein fait malheureusement encore trop de victimes. Pourtant, il peut être dépisté de plus en plus tôt grâce au mammotest. Si vous avez entre 50 et 69 ans, faites cet examen : il est gratuit et votre médecin peut vous conseiller.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à vos amies, à vos proches, ... Cela concerne toutes les femmes.

Une initiative du Ministère de la Communauté française.

Plus d'informations sur :

www.lemammotest.be - Tél. : 0800 / 20 000



MOBILITE DEPLACEMENTS PLUS DOUX

S'il est bien un secteur qui nous préoccupe au quotidien, ce sont les déplacements. En termes de mobilité, matière placée sous la responsabilité de l'Echevin Jef Van Damme, notre commune poursuit ses efforts afin d'offrir un cadre sécurisé et convivial pour tous. Avec plusieurs nouveautés au menu. Suivez le guide.

1. « Villo » à portée de main

Dans les prochains mois, « Villo » va peu à peu se développer dans notre commune. Ce nouveau système de location de vélos met 2 500 bicyclettes à disposition dans 180 stations réparties sur tout le territoire bruxellois. Elles ont déjà commencé à s'implanter à Molenbeek, non loin du centre (boulevard du Jubilé, face aux numéros 65-67 ; boulevard



Plusieurs stations «Villo» sont en cours de construction à Molenbeek et seront bientôt accessibles

Léopold II, face aux 121-123; rue Picard, 3 ; Place Saintelette). Bientôt ce sera au tour de la rue de Birmingham, des boulevards Mettwie et Machtens, avenue Mahatma Gandhi, etc.

A terme, un total de pas moins de 15 stations, faciles d'accès, seront placées à 450 m de distance les unes des autres, avec borne principale et points d'attache sur lesquels les vélos sont sécurisés. « Villo » présente plusieurs avantages : il vous permet de vous déplacer librement de jour comme de nuit (le système est ouvert 7 jours/7, 24h/24), vous ne devez pas ramener le vélo loué au même endroit, les stations étant régulièrement réapprovisionnées. Enfin, les 30 premières minutes sont gratuites. Au-delà de ce délai, vous payez le coût du service (50 cents par demi-heure supplémentaire et 1 euro par demi-heure, au-delà des deux premières heures). Bref, une belle initiative en faveur de la mobilité douce.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement et les tarifs :
www.villo.be/Comment-ca-marche

Chaque borne est équipée d'un plan des stations, consultez aussi la carte des stations disponible sur Internet : www.bruxellesmobilité.irisnet.be/articles/velo/

2. Parking vélos : garer votre deux roues en toute sécurité

Nombreux sont les habitants qui ne disposent pas de suffisamment d'espace chez eux pour pouvoir y garer leur vélo. Soucieuse de résoudre ce problème, notre commune a fait installer un premier parking vélo protégé, sur fonds propres, au boulevard du Jubilé (peu avant le square des Libérateurs). Prochainement, un deuxième parking vélo protégé sera placé à un endroit encore à déterminer. Le principe est simple : votre vélo se gare dans une sorte de grosse boîte munie d'un volet métallique qui le protège contre le vol et les intempéries. Il suffit de l'ouvrir avec votre clé. Actuellement, le système est gratuit et en phase test pendant un an. Après, il sera payant. Début 2010, le service communal de la Mobilité a lancé un concours qui permettra aux heureux lauréats de gagner un an de parking vélo protégé gratuit.

Intéressés? Surfez sur www.molenbeek.be

3. Vitesse excessive? Les analyseurs de trafic arrivent

Beaucoup d'habitants se plaignent de la vitesse excessive des voitures dans certains quartiers. Afin de mieux comprendre les comportements et maîtriser les modes de déplacement, l'équipe communale de la mobilité s'est dotée de deux analyseurs de trafic. Il s'agit de boîtes noires fixées à 3 mètres du sol. Elles ne sont pas prévues pour verbaliser mais pour effectuer des contrôles ponctuels en vue d'analyser la vitesse, la taille et le nombre de véhicules dans les lieux signalés par les Molenbeekois. Ces analyses permettront, par la suite, d'aménager les dispositifs les plus adaptés aux diverses situations (ralentisseurs de trafic, coussins berlinois, etc.).

4. Réaménagement de la Place communale : votre avis compte!

En 2009, notre commune a lancé une étude afin de rendre la Place communale et ses alentours plus conviviaux. Dans les mois à venir, les habitants du Centre historique de Molenbeek (et ceux de toute la commune ensuite), seront

Un parking vélo protégé se trouve déjà sur le boulevard du Jubilé à Molenbeek-Saint-Jean



invités par toutes-boîtes, à faire part de leur avis lors des réunions publiques et CLDI (Commissions locales de développement intégré) des contrats de quartier. Suivront des actions de sensibilisation sur les marchés et des actions de réflexion sur leur quartier avec des enfants et adolescents.

Info : 02 412 37 46 (Service Mobilité).

GARAGES ET STATIONNEMENT : MISE AU POINT

Nous recevons de plus en plus de plaintes d'habitants qui ne peuvent pas entrer ou sortir de leur garage à cause de véhicules garés trop près de leur porte ou carrément devant. Dans les zones payantes, ce comportement extrêmement gênant est parfois dû à une fausse croyance selon laquelle le stationnement payant n'est pas d'application devant les garages. De plus, c'est contraire au code de la route si la plaque d'immatriculation n'est pas reproduite sur la porte de garage.

Ainsi, pour se garer devant un garage :

- la plaque d'immatriculation doit être reproduite sur la porte de garage, sinon vous risquez une amende ou une sanction administrative de 62,5€;
- en zone payante, il faut également apposer la carte de stationnement (sauf en zone rouge) ou un ticket horodateur, sinon vous vous exposez à une taxe de 15€ par demi-journée.

Parmi les agents de la mobilité, certains peuvent dresser des sanctions administratives pour les voitures garées devant les garages. Si vous êtes victime de cette situation en zone payante et que vous souhaitez que les agents prévoient une sanction lors de leur passage, vous pouvez écrire un courrier ou un e-mail au service Mobilité (rue du Comte de Flandre 20, 1080 Molenbeek-Saint-Jean – mobilite.molenbeek@molenbeek.irisnet.be). Le service mobilité reprendra contact avec vous.

LOGEMENT

UN HOTEL « BONNES ETOILES » POUR LES SITUATIONS D'URGENCE

En matière de logement destiné aux situations urgentes, notre commune a ouvert, fin 2009, l'hôtel social communal, une initiative originale et inédite en Région bruxelloise.

Fruit d'un partenariat entre la commune et l'Etat fédéral à travers son programme de Politique des Grandes Villes, l'Hôtel social communal de Molenbeek-Saint-Jean a été construit sur l'emplacement d'un ancien commerce de voitures d'occasion. Il dispose de 30 places et héberge des habitants qui ont dû quitter leur logement suite à des événements graves (incendie, inondation, violence conjugale, ...). Le but de ce projet vise à proposer un logement de remplacement à ces personnes, pendant une durée de 5 jours maximum, reconduite une fois, soit le temps de trouver une solution, explique Nathalie Vandeput, responsable de la Division communale du logement qui dépend de l'Echevin Mohamed Daif.

Au quotidien, les dossiers sont traités par le PASUC (Plan d'accompagnement social des urgences communales) et le SCAV (Service com-

munal d'aide aux victimes). L'hébergement se réalise via une « convention de séjour » entre le client et la commune. Celle-ci fixe le montant et la durée. Le tarif est de 11 euros par jour pour le logement plus 4 euros par personne pour couvrir les frais de fonctionnement et d'infrastructure.

Les personnes hébergées sont soit des familles avec enfants, des couples ou des personnes seules, précise Khaddija Haourigui, assistante sociale et gestionnaire du lieu. Pour répondre au mieux aux besoins des occupants, nous avons organisé l'hôtel social sur 3 étages, comme une structure modulable.

Dès l'ouverture du lieu, Bouchra était la première occupante, relogée suite à des violences conjugales. Je suis vraiment ravie de l'aide que j'ai reçue, cela m'a permis de reprendre confiance

Fin 2009, le nouvel hôtel social communal a ouvert ses portes aux personnes en difficultés



en moi et de retrouver un nouveau logement. Je me suis inscrite à des cours de français et je devrais bientôt retrouver un emploi. De son côté, Hafid a dû quitter son logement suite à un incendie survenu le 31 décembre dernier. Le soir même, mes parents, mon frère et moi avons été relogés à l'hôtel social, explique-t-il. Nous avons été ravis de l'accueil et des conditions d'hébergement (chauffage, eau chaude, cadre moderne). Actuellement, nous avons quitté l'hôtel social et sommes en logement de transit, le temps de retrouver un nouvel appartement. Ce n'est pas facile avec les prix des loyers et le besoin de trouver plusieurs chambres pour reloger ma famille. L'hôtel social, une aide essentielle pour se remettre sur les rails.

CELLULE LOGEMENT UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Depuis février 2010, la cellule communale du logement a déménagé près de la place des Etangs Noirs.

Nous avons voulu nous rapprocher de la population, explique Michel Renard, coordinateur. Au vu du nombre de personnes qui viennent nous consulter depuis que nous sommes ici, c'est un succès. Pour rappel, nous conseillons et guidons les habitants pour toutes démarches relatives au logement. Attention, ce n'est pas un endroit où les gens peuvent demander un logement mais bien un lieu d'information où obtenir des renseignements utiles, par exemple via le guichet info logement.

C'est en 2006 que cette cellule a été créée, son action a été renforcée par la création du nouvel Echevinat du Logement. Elle fait partie de la division communale du logement, avec le logement de transit et les propriétés communales. Ses missions sont nombreuses : prises et contrôles des arrêtés de fermeture, lutte contre les immeubles à l'abandon, lutte contre les marchands de sommeil et contre l'insalubrité. Les propriétaires d'un immeuble déclaré insalubre ou inhabitable et qui ne se mettront pas en ordre, seront taxés de 1.500 € par an et par unité de logement, souligne le responsable. A ce jour, plus de 165 dossiers ont été ouverts à ce sujet. Véritable observatoire du logement sur Molenbeek, la cellule logement a également des contacts réguliers avec les propriétaires, notamment concernant l'entretien et la rénovation de leur bien. Elle accentue les contrôles pour vérifier que les mises en conformité sont bien réalisées.

En 2008 et 2009, notre commune a aussi créé les comités d'attribution des logements de transit et des logements communaux. Suite à la décision du collège échevinal de dépolitiser entièrement l'attribution de logements, aucun acteur politique n'y siège. Enfin, un conseil consultatif du logement se réunit 4 fois par an et fait des propositions concernant la politique du logement menée au niveau local.



La Cellule communale du Logement a déménagé au 47, rue Tazieaux

Cellule Logement : Rue Tazieaux, 47 - 1080 Bruxelles.

Tél. : 02 412 12 60 - E-mail : cel.logement.1080@molenbeek.irisnet.be

Adresse courrier : rue du Comte de Flandre, 20 à 1080 Bruxelles.

Pour les permanences du guichet info logement, prière de téléphoner avant de vous présenter.

Molenbeek très active pour le logement

Grâce aux contrats de quartiers, programmes subsidiés pour une grande part via la Région bruxelloise, nos autorités communales auront fait construire, entre 1994 et 2013, quelque 553 nouveaux logements. Soit 210 habitations de type social, 28 de type transit, 194 de type conventionné (construites par le privé) et, dans le cadre de l'opération levier du contrat de quartier, 121 de type moyen, réalisés par un opérateur public régional (SDRB - Logement molenbeekois). Et ce n'est pas tout : via le Programme de la Politique des Grandes villes, autre outil fondamental dans la revitalisation de nos quartiers et le Plan logement (2005-2010), 57 nouveaux logements seront mis sur le marché dans 2 ans (15 de type social, 11 de type conventionné, 17 de type transit et 14 de type conventionné réalisés par le privé (opération rue Fin)). Dans les années à venir, notre commune poursuivra ses efforts en ce sens.



MOLENBEEK FACE AU DÉFI CLIMATIQUE MONDIAL

Lors du conseil communal du 17/12/2009, notre commune a ratifié la Convention des Maires, initiative européenne la plus ambitieuse pour inciter les collectivités locales à dépasser les objectifs climatiques et énergétiques de l'Union européenne. Molenbeek-Saint-Jean devient donc la 6ème grande ville de Belgique mais la première commune bruxelloise à rejoindre le club des villes les plus avant-gardistes en faveur du climat et en matière d'énergie durable. La commune s'engage concrètement à dépasser les objectifs fixés par l'UE pour 2020, en impliquant activement tous les Molenbeekois : réduire d'au moins 20% les émissions de CO₂ sur son territoire, grâce à une augmentation de 20% de son efficacité énergétique et à une part de 20% d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans son bouquet énergétique.

- // **Prochaine conférence « Energie »** (gratuite) à l'initiative de Patricia Vande Maele, Echevine de l'Energie. A vos agendas !
- // **20 avril - 19 h 00 : « Audit énergétique, Thermographie : de quoi s'agit-il ? »** au Château du **Karveld** : salle des Chevaliers (av. Jean de la Hoesse, 3)
- // Il existe de nombreux services aux particuliers pour évaluer la performance énergétique des bâtiments. Le but de cette conférence est de vous présenter les outils existants qui peuvent vous aider dans vos choix d'investissements afin de diminuer votre facture d'énergie

GARAGES À LOUER AU METTEWIE

Vous désirez vous garer plus facilement? Rien de plus simple avec les garages à louer du complexe « Le Domaine Fleuri », situés sous les grands immeubles du boulevard Mettewie (entrée par l'avenue Carl Requette). Renseignements et conditions de location : 02 412 37 23 - 02 412 36 10 (service des Propriétés communales). E-mail : propr.communales1080@molenbeek.irisnet.be

VOTRE AVIS SUR LES PROJETS DE LA POLITIQUE DES GRANDES VILLES

Vous voulez vous investir dans la vie de votre commune? Participez aux Comités d'accompagnement de la Politique des Grandes Villes, programme de soutien financier à certaines villes et communes belges. Son but : améliorer la situation dans les quartiers en difficulté et créer des logements. Par an, Molenbeek bénéficie d'environ 4 000 000 € répartis sur près de 30 projets. Participer à ces comités, c'est donner votre avis sur la cohérence du programme et sur les projets eux-mêmes ; évaluer le contenu et la gestion du contrat et réfléchir sur sa réorientation. Les réunions ont lieu 3 à 4 fois par an, vers 18 h 30. Prochain rendez-vous : mardi 4 mai 2010. Contactez-nous au 02 412 36 02 ou par mail : stant@molenbeek.irisnet.be

DÉPÔTS CLANDESTINS : HALTE AUX POLLUEURS!



Fin novembre 2009, notre commune a organisé une « Fête de la Nature » pour sensibiliser la population à l'environnement

Les dépôts clandestins salissent nos trottoirs et dégradent notre qualité de vie. Dans plusieurs quartiers, les services de la Propreté constatent des dépôts clandestins constitués essentiellement de déchets d'ordures ménagères, d'encombrants ainsi que de déchets de construction, sans oublier aussi les terrains en friche mal entretenus et mal clôturés. Pour faire face à ce fléau, notre commune, via l'Echevin de la Propreté publique et de l'Environnement, Jan Gypers, mène des actions de sensibilisation et de répression, en collaboration avec la Cellule Environnement / Incivilités, la cellule « Quartier propre » du contrat de quartier « Rives Ouest », l'Agence Bruxelles-Propreté, la Police et la voirie communale. En 2009, 557 dossiers ont été traités

par la Cellule Environnement/Incivilités et 124 procès verbaux ont été dressés. Les personnes interpellées ont écopé d'amendes administratives et ont dû payer les frais d'enlèvement des déchets. Ces contrevenants provenaient pour 67 % de Molenbeek, 19 % d'autres communes de la Région bruxelloise et les 14 % restants se partagent entre la Flandre et la Wallonie. La propreté, un combat au quotidien.

IMMERSION À LA « MAISON »

// Depuis octobre 2009, les élèves de 4ème primaire de nos écoles communales « vivent », une semaine durant, à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale. Plongés pendant plusieurs jours dans les classes d'immersion qui ont, cette année, pour thème : « La Maison », les enfants ont découvert toutes les manières de créer des maisons (cabane, tente, tipi, ...). *On a essayé de construire des petites maisons en travaillant comme les ingénieurs*, explique Logan. *Moi, j'ai appris à dessiner en perspective*, poursuit Souhaïl. En juin 2010, les œuvres de ces architectes en herbe seront présentées lors d'une grande exposition ouverte au public. A découvrir!

// Ensuite, du **5 au 8 mai, ce sera la fête à la Maison!** 4 jours de festivités pour fêter 4 ans d'existence. Au menu : théâtre, danse, expositions, musique, ateliers, démonstrations des participants de la Maison à la Zinneke Parade, ... Le 8 mai, de 10 à 17 h : grande brocante dans les rues Mommaerts et Laermans. Info et réservations : 0494/ 63 98 96. **Maison des Cultures et de la Cohésion sociale : rue Mommaerts, 4 à 1080 Bruxelles.**

FÊTEZ VOS VOISINS

Le vendredi **28 mai 2010**, ce sera le retour de la Fête des Voisins, événement organisé avec le soutien de la Politique des Grandes Villes.

Dans ce cadre, notre commune met gratuitement du matériel à votre disposition.

Info : 02 412 36 02
0492 91 74 90 (Sara Tant, Coordinatrice Politique Grandes Villes).

DE L'AIDE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS

Comme en 2009, notre commune vous proposera de l'aide pour remplir votre **déclaration d'impôts**. Le service de l'Action sociale mettra à votre disposition une antenne délocalisée **au CCM** (Centre communautaire Maritime, situé au 93, rue Vandenboogaerde). Du **10 MAI AU 30 JUIN**, de 9 h 00 à 14 h 00, des fonctionnaires du SPF Finances (bureaux centraux de taxation de Molenbeek 1 et 2) vous offriront gratuitement leurs services. Priorité aux personnes âgées, handicapées et femmes enceintes.

Pour plus de renseignements, contactez le SPF Finances : 02 572 57 57



SOLIDARITE INTERNATIONALE MOLENBEEK POUR HAITI

Le 11 février dernier, une grande soirée de solidarité au bénéfice des victimes de la catastrophe à Haïti a été organisée par notre commune, à l'initiative du Bourgmestre Philippe Moureaux. En tête d'affiche : Steve Houben et Jean-Pierre Froidebise, jazzmen réputés. Par cette action, Molenbeek-Saint-Jean prouve qu'elle a du cœur et le succès ne s'est pas fait attendre : près de 30.000 EUR ont été récoltés !

Rappelons que suite au terrible tremblement de terre qui a secoué ce pays en janvier 2010, le dernier bilan fait état de 222.000 morts. Très vite après la catastrophe, toutes et tous se sont mobilisés pour venir en aide aux Haïtiens : les écoles, les maisons de quartier, le C.P.A.S., le personnel communal et de nombreuses associations de Molenbeek-Saint-Jean. Au travers de leurs actions de solidarité et par le canal de tous ces élan de générosité, ils auront réussi à récolter plus de 25.400 EUR. Rien que les écoles ont ramené près de 14.000 EUR. Quant à la recette des entrées à la soirée et des repas, elle se monte à 3.400 EUR. Au final, l'événement « Molenbeek pour Haïti » représente donc un total de près de 30.000 EUR récoltés ! Tous ces dons ont été versés au collectif 12-12, chargé du suivi sur le terrain ainsi qu'à l'association « Help Haïti » qui reconstruit sur place une maternité et une école. Récit d'une soirée marquée par l'émotion et la solidarité.

C'est dès 18 heures que le coup d'envoi de la grande soirée « Molenbeek pour Haïti » fut donné à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale. Avec beaucoup d'enthousiasme, les jeunes élèves des écoles communales ont organisé une vente aux enchères des nombreux dessins et peintures qu'ils avaient réalisés pour l'occasion. La mise était de 1 euro minimum.

Nos écoliers donnent l'exemple

Très participatif, le public a répondu présent en nombre, insérant à tour de rôle des pièces dans les tirelires que leur tendaient les écoliers. Aux cris des « Ici ! », les enfants déambulaient parmi les invités pendant que trois jeunes commissaires-priseurs gardaient un

œil attentif sur le déroulement des dons et décidaient qui avait remporté la mise. A plusieurs reprises, le public a ri aux éclats, très amusé des prouesses des enfants qui étaient fort motivés à l'idée de récolter le plus d'argent possible, sous l'œil bienveillant de leurs directions d'écoles et de leur « coach », Maïté Martinez-Argarate, responsable des ateliers d'improvisation théâtrale dans les écoles communales. Résultat : dans les escarcelles, les jeunes commissaires-priseurs ont compté 678 EUR en monnaie sonnante et rébuchante.

Durant la vente aux enchères, notre Bourgmestre a eu l'honneur d'accueillir Son Excellence Raymond MAGLOIRE, Ambassadeur d'Haïti. Plusieurs Echevins et conseillers communaux, ainsi que le Président et le Secrétaire du C.P.A.S. étaient également présents. A la fin de la vente, le public a ensuite partagé un buffet haïtien préparé par le restaurant social « Les Uns et les Autres », servi avec l'aide de plusieurs bénévoles.

Grande mobilisation

A 20 h 30, Gaston Impens, conseiller en éducation physique et co-organisateur de l'événement avec Mme Van Mechelen, Chef de Cabinet du Bourgmestre, a présenté toutes les actions de solidarité organisées par les écoles, les maisons de quartier, le C.P.A.S., le personnel communal et de nombreuses associations molenbeekoises. Sur la scène de la nouvelle salle de spectacle de la Maison des Cultures, plusieurs artistes s'étaient donné rendez-vous, à commencer par les jeunes écoliers molenbeekois, notamment ceux de l'école 5 de la Place de la Duchesse. Avec beaucoup de talent, ces artistes en herbe ont présenté des numéros de danse et de jonglerie, fort appréciés par le public.



Témoignages de volontaires humanitaires revenus d'Haïti



Durant la soirée, les enfants des écoles communales ont récolté de nombreux dons pour aider Haïti



Au final, nos écoles communales auront récolté près de 14.000 EUR

Entre les spectacles, les organisateurs ont présenté les résultats des diverses actions de solidarité et le montant des dons, tous assez exceptionnels. D'autres prestations d'artistes ont suivi parmi lesquelles le duo réunissant le célèbre Jazzman Steve Houben et le guitariste Jean-Pierre Froidebise, mais encore des textes de poésie et de musique par quatre jeunes Haïtiens, le groupe musical Qantra, ... ; sans compter les nombreux témoignages des actions menées en Haïti par B-Fast, des parents haïtiens, des volontaires humanitaires, ainsi que des opérations locales de solidarité.

Nous sommes dans une commune où beaucoup de gens ont des difficultés pour s'en sortir et malgré cela, ce sont eux qui ont le plus donné pour aider les victimes d'Haïti, a souligné le Bourgmestre Philippe Moureaux. C'est comme ça, ce sont souvent les gens qui vivent une vie dure qui aident le plus ceux qui n'ont plus rien. A son tour, M. Magloire, Ambassadeur d'Haïti, a pris la parole et a remercié tous les participants, visiblement très ému par l'élan de solidarité et de générosité de notre commune.



Minute de silence à la mémoire des personnes décédées à Haïti



Spectacle de danse par les jeunes de l'école 5, dirigés par Mme Chantal Maes



Le public molenbeekois a répondu présent en masse



LISTE DU BOURGMESTRE

Le crédo de la solidarité

La crise du néo-libéralisme a de graves répercussions sur les conditions de vie de nos concitoyens (diminution du pouvoir d'achat, perte d'emplois en cascade, augmentation du coût de l'énergie, surendettement...).

Les licenciements de Carrefour sont l'illustration de cette crise de l'égoïsme. S'ensuit forcément une augmentation de la pauvreté. A l'égoïsme, Molenbeek répond par la SOLIDARITE.

Au CPAS, tous les jours, nos assistants sociaux sont confrontés aux drames humains de notre société. Rempart contre la pauvreté, notre CPAS permet aux demandeurs d'aide sociale de vivre dignement. Un engagement supplémentaire de 24 travailleurs renforcera les équipes pour répondre à l'urgence sociale et assurer la continuation de la rénovation d'Arcadia, l'extension des services d'aides aux seniors (repas à domicile, courses...), la réinsertion professionnelle,... Des actions attendent le CPAS en 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais aussi l'année où, à Molenbeek, la dynamique du développement durable imprègnera les initiatives en faveur de l'action sociale.

Pour nous, la Solidarité reste une valeur sûre qui nous permettra de traverser ces temps difficiles où nous devons faire beaucoup avec peu de moyens. Enfin, saluons la Solidarité citoyenne des Molenbeekois par leurs actions généreuses envers le peuple martyr d'Haïti.

TALBIA BELHOUARI
Chef de Groupe de la Liste du Bourgmestre

MR - OPEN VLD

2010 et pauvreté

2010 sera l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, priorités du MR. Nous sommes attentifs à la saine gestion du budget du CPAS et à la réinsertion sociale des demandeurs. Le CPAS vise l'accompagnement des personnes fragilisées. L'accompagnement de chaque personne débouche sur une connaissance de ses compétences pour une recherche efficace d'un emploi. La politique sociale développée pour répondre aux demandes en médiation de dettes, en recherche de logements, en revenus d'intégration... est soumise à des procédures légales dont le MR exige l'application scrupuleuse.

Si chacun peut être entendu dans ses difficultés, il se voit aussi contraint de fournir des justificatifs précis, exacts, récents et de suivre les démarches indiquées. Droits et devoirs doivent être respectés, les mandataires y sont attentifs. Redonner une place à des citoyens qui ont été marginalisés, tel est l'objectif des mesures soutenues par le MR, telles que les formations qualifiantes, la chasse aux gaspils, la prévention énergie, les services d'économie sociale, la réorganisation de la maison de repos au bénéfice des résidents, la surveillance de proximité des personnes âgées et surtout le développement de toutes les mesures de mise à l'emploi. Tous ces projets de réinsertion font front au défaitisme et à l'idée préconçue que la paupérisation dans notre commune est une fatalité !

DINA BASTIN
Conseillère communale MR
Conseillère CPAS MR

ECOLO - GROEN!

Que d'enjeux sociaux!

Malgré les efforts de bien des acteurs, la dernière décennie a vu les habitants de Molenbeek s'appauvrir par rapport aux autres communes et les inégalités entre Molenbeekois se renforcer.

Le CPAS pallie en partie les inégalités en créant des liens et des actions comme l'insertion de travailleurs issus de milieux défavorisés, la médiation de dettes, un bon site web, le projet « Démar-r-ages »...

Et, bonne nouvelle, le nombre de travailleurs sociaux y a augmenté! Mais nous espérons qu'ils seront bien affectés à la mission d'aider les citoyens à développer leurs droits et capacités. En effet, le risque d'une lutte contre les pauvres plutôt que contre la pauvreté existe.

Une mission que devrait aussi se donner l'échevinat de l'action sociale, c'est, avec les associations, tisser du lien, entre les générations, les quartiers et les diverses communautés; créer un service d'échanges entre habitants faciliterait les rencontres et les capacités citoyennes.

Un travail social qui permet l'émancipation de tous, en commençant par ceux les plus en difficulté, c'est l'objectif d'Ecolo.

SARAH TURINE
Chef de groupe Ecolo
DIDIER COEURNELLE
Conseiller communal Ecolo

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES



20/11/09 : La Maison d'Accueil "Le Relais" du CPAS fête ses 20 ans d'existence



20/11/09 : Het Opvangthuis "Le Relais" van het OCMW viert zijn zoste verjaardag

03/12/09 : Exposition « CCM Art Kunst » des artistes du Maritime au Centre communautaire Maritime



03/12/09 : De tentoonstelling « CCM Art Kunst » van artiesten uit de Maritiemwijk in het Gemeenschapscentrum Maritiem



07/12/09 : Forum Propreté publique à l'école 9 (rue du Gulden Bodem)

07/12/09 : Débat Openbare netheid in school nr. 9 (Gulden Bodemstraat)

© Christelle Vanhulle

12/12/09 : Le Hall des Sports Heyvaert fête son 1er anniversaire



12/12/09 : De Sporthal Heyvaert viert haar 1ste verjaardag

13/12/09 : Marché de Noël au Château du Karreveld



13/12/09 : Kerstmarkt in het Karreveldkasteel

15/12/09 : Dîner de Noël du service de l'Action sociale au Sippelberg avec les pensionnés



15/12/09 : Kerstdiner van de dienst Sociale actie in de Sippelbergzaal met de gepensioneerden

12/02/10 : Carnaval des enfants de l'école 9 dans le quartier Gulden Bodem



12/02/10 : Carnaval in de Gulden Bodemwijk met de kinderen van school nr. 9

24/02/10 : « Journée communale de l'Espoir » avec les enfants du quartier Maritime

24/02/10 : « Dag van de Hoop in de gemeente » met kinderen uit de Maritiemwijk



DE MOLENBEKENAREN IN BEELD

NOCES DE DIAMANT (60 ANS DE MARIAGE) DIAMANTEN BRUILOFT (60 JAAR GETROUWD)

04/12/09 :
Félicitations
à M. et Mme
VANDEWUWER -
JEANMART



04/12/09 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
VANDEWUWER -
JEANMART

CENTENAIRES - 100 ANS HONDERDJARIG - 100 JAAR OUD

20/11/09 :
Bravo à Mme
Maria DARRAS
pour ses 100 ans



18/09/09 :
Proficiat aan
Mevrouw Maria
DARRAS met haar
100ste verjaardag

18/12/09 :
Félicitations à M.
et Mme VERBEKEN
- BAUWENS



18/12/09 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
VERBEKEN -
BAUWENS

27/01/10 :
Bravo à Mme
Madeleine
GILISSEN pour ses
102 ans



27/01/10 :
Proficiat aan
Mevrouw
Madeleine
GILISSEN met
haar 102de
verjaardag

12/02/10 :
Félicitations à M. et
Mme DUSAUSOIT -
DE BRUYNE



12/02/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
DUSAUSOIT -
DE BRUYNE

17/02/10 :
Bravo à
Mme Juliana
VANHOUTVIN
pour ses 100 ans



17/02/10 :
Proficiat aan
Mevrouw Juliana
VANHOUTVIN
met haar 100ste
verjaardag

NOCES DE BRILLANT (65 ANS DE MARIAGE) : • BRILJANTEN BRUILOFT (65 JAAR HUWELIJK)

28/11/09 :
Félicitations à M. et
Mme VAN HAELEN
- TOURNAY



28/11/09 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
VAN HAELEN -
TOURNAY

12/02/10 :
Félicitations à M.
et Mme GARTNER
- JANSSENS



12/02/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
GARTNER -
JANSSENS